RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Alcohol isopropylicus

N° d'article 15530000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau

No. de téléphone	0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS	sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusiers minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** propan-2-ol

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur 60.1 g/mol

Composants dangereux *

propan-2-ol

No. CAS	67-63-0		
No. EINECS	200-661-7		
Numéro d'enregistrement	01-21194557558-25-XXXX		
Concentration	>= 50		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Flam. Liq. 2	H225	
	Eye Irrit. 2	H319	
	STOT SE 3	H336	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Chaleur. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Céphalées, Engourdissement, Nausées, État d'ivresse, Narcose

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Apres l´ingestion avec le vomissement suivant il se produit l´aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l´étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Ne pas utiliser de récipient en métal léger.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition *

propan-2-ol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	500	mg/m³	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1000	mg/m³	400	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: B SSc; Auge & OAW, ZNS, LeberKT AN; INRS, NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

propan-2-ol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	888	mg/kg/d	
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	500	mg/m³	
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	utilisation par le consommateur		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	319	mg/kg/d	
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	89	mg/m³	

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	orale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration		26	mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

propan-2-ol

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration		140.9	mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration		140.9	mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration		2251	mg/l
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment		
Concentration		552	mg/kg
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration		28	mg/kg

8.2. Contrôles de l’exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Lors d' exposition intensive et prolongé eutiliser appareil de protection respiratoire autonome. Filtre Anti-gaz A. filtre combiné A-P2; EN 141

Protection des mains ***

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl		
Épaisseur du gant		0.5	mm
Temps de pénétration	>=	8	h
Gants (résistants aux solvants)			
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
Épaisseur du gant		0.4	mm
Temps de pénétration	>=	8	h
Non adapté: gants épais			
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant		0.35	mm

Temps de pénétration >= 8 h
La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	Liquide, limpide		
Couleur	incolore		
Odeur	odeur d'alcool		
Point de fusion			
Valeur	-89		°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	82		°C
méthode	ASTM D 1078		
Limite inférieure et supérieure d'explosion			
Limite d'explosivité, inférieure	2		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	13		%(V)
Point d'éclair			
Valeur	12		°C
méthode	ASTM D 56		
Température d'inflammabilité			
Valeur	> 350		°C
valeur pH			
Remarque	Non applicable		
Viscosité			
dynamique			
Valeur	2.5		mPa.s
température	20	°C	
cinématique			
Valeur	2.66		mm²/s
température	25	°C	
méthode	ASTM D 7042		
Pression de vapeur			
Valeur	43		hPa
température	20	°C	
Densité et/ou densité relative			
Valeur	0.786		g/cm³
température	20	°C	
Remarque	Relative Density according specification		
Densité de vapeur relative			
Valeur	2		

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

Propriétés comburantes

évaluation Ne favorise pas l'incendie

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peroxydes. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, Réagit au contact des métaux alcalino-terreux. Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des agents d'oxydation. amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

Autres données

Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

propan-2-ol

Espèces	rat		
DL50		5840	mg/kg
méthode	OCDE 401		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

propan-2-ol

Espèces	lapin		
DL50		13900	mg/kg
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

propan-2-ol

Espèces	rat			
CL 50	>	25		mg/l
Durée d'exposition		6	h	
Administration/Forme	Vapeurs			
méthode	OCDE 403			

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

propan-2-ol

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404
Remarque	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

propan-2-ol

évaluation	irritant
méthode	OCDE 405

Sensibilisation (Composants)

propan-2-ol

Voie d'exposition	dermale
Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
méthode	OECD 406

Mutagénicité (Composants)

propan-2-ol

Espèces	Salmonella typhimurium
méthode	OECD 471
Remarque	Aucun

propan-2-ol

Espèces	hamster
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode	OECD 476

propan-2-ol

Espèces	souris
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.
méthode	OECD 474

propan-2-ol

Espèces	rat	
Dose	400	mg/kg
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.	
méthode	OECD 414	

Toxicité reproductrice (Composants)

propan-2-ol

Voie d'exposition	orale	
Espèces	rat	
Dose	853	mg/kg
Durée d'exposition	1	d
évaluation	Aucun effets négatifs	
méthode	OECD 416	

propan-2-ol

Voie d'exposition	orale	
Espèces	rat	
Dose	500	mg/kg
méthode	OECD 414	

Cancérogénicité (Composants)

propan-2-ol

Voie d'exposition	par inhalation
Espèces	souris

Dose	<=	5000	ppm(m)
Durée d'exposition		5	d
évaluation	Aucun effets négatifs		
méthode	OECD 451		

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

propan-2-ol

organes : Système nerveux

Danger d'aspiration (constituants)

propan-2-ol

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse. L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. l'aspiration du produit peut provoquer des lésions des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

propan-2-ol

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50		9640		mg/l
Durée d'exposition		96	h	
méthode	OCDE 203			

Toxicité pour les daphnies (Composants)

propan-2-ol

Espèces	Daphnia magna			
CL 50		9714		mg/l
Durée d'exposition		24	h	
méthode	OCDE 202			

Toxicité pour les algues (Composants)

propan-2-ol

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	>	100		mg/l
Durée d'exposition		72	h	

Toxicité pour les bactéries

Espèces	Pseudomonas putida			
CE 10		5175		mg/l
Durée d'exposition		18	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

propan-2-ol

CE50	>	100		mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

propan-2-ol

Valeur	53	%
Durée de l'essai	5	d
évaluation	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Valeur	97	%(m)

Besoins en oxygène d'origine biochimique en 5 jours (BOB5)

Valeur	60	%(m)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Non applicable

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

propan-2-ol

log Pow 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

propan-2-ol

Mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n’a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l’élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE	Ne pas décharger das les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agrée.

Emballages contaminés

Non purifiés emballages peuvent contenir mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs.
Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1219	1219	1219
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ISOPROPANOLE (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)	ISOPROPANOL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 1
Remarque	classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.